

Motion 2976

pour une meilleure signalétique des arrêts TPG aux abords des gares CFF

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- que 16% des déplacements du canton se produisent en transports publics¹ ;
- le rôle des transports publics dans la préservation et l'amélioration de la qualité de l'air, la diminution du bruit lié à la circulation ainsi que la fluidité du trafic ;
- qu'en particulier avec l'avènement du Léman Express certains de ces déplacements mêlent le train et les transports publics ;
- que les personnes se déplaçant en transports publics empruntent parfois des itinéraires nouveaux pour elles ;
- que la signalétique des connexions TPG aux abords des gares CFF du canton, comme aux abords de lieux de correspondance des TPG, par exemple l'arrêt Sous-Moulin, laisse fortement à désirer, ce qui est en particulier problématique pour les arrêts de bus, par essence moins visibles que les arrêts de tram ;
- qu'autour de certaines gares, comme celle de Cornavin, les arrêts TPG ne sont pas centralisés au même endroit mais disséminés tout autour voire dans les rues alentour, de manière peu lisible et variant parfois même dans le temps ;
- qu'enfin ce manque de clarté occasionne d'importantes pertes de temps lors des correspondances aux endroits précités et peut même décourager certains usagers potentiels à emprunter notre système de transports publics,

invite le Conseil d'Etat

- à se mettre en lien avec les CFF et les TPG pour améliorer la signalétique des arrêts TPG aux abords des gares CFF, en indiquant de manière claire à l'intérieur comme à l'extérieur des gares la direction dans laquelle se trouvent les arrêts des différentes lignes TPG ;

¹ https://litra.ch/fr/news/ce-que-contient-et-rapportent-les-transports-publics-le-cas-de-geneve/#_ftnref1

- à effectuer le même travail concernant les lieux de correspondance TPG-TPG présentant les mêmes problèmes que les lieux cités à l'invite précédente, par exemple l'arrêt Sous-Moulin ;
- à poursuivre le développement des applications numériques afin de mieux géolocaliser les différents arrêts TPG ;
- à prendre langue avec les communes pour une meilleure coordination ;
- à se mettre en lien avec la Fédération genevoise d'associations de personnes handicapées et de leurs proches (FÉGAPH) afin que la signalétique soit accessible à tous les types de handicaps.